



COMMUNE DE THUILLEY-AUX-GROSEILLES

Département de Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de Toul  
Canton Meine au Saintois

Conseillers en exercice : 10

Conseillers présents ou représentés :

8

Conseillers votants : 9

*Le Maire certifie que la convocation  
du conseil a été faite le 12/09/2025*

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 25 SEPTEMBRE 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-cinq septembre, à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de la commune de Thuilley-aux-Groseilles, s'est réuni au lieu ordinaire des séances, en mairie, sous la présidence du Maire, Laurence BROQUERIE.

Présents : Laurence BROQUERIE, Christophe GENIN, Samuel GRIS, Gabrielle HENRY, Pauline HENRY, Gibrien PARISOT, Jacques PEROUX, Amélie PEROUX, Stéphane PIERI

Absents : Thomas WECKERING

Excusés :

Amélie PEROUX a été désignée comme secrétaire de séance

**Objet de la délibération n° 43/25 :**

**EXONÉRATION EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL**

Mme Le Maire expose les dispositions des articles 1465 et 1465 B du code général des impôts permettant au conseil d'exonérer de la cotisation foncière des entreprises, en totalité ou en partie, les entreprises qui procèdent dans les zones d'aide à finalité régionale ou les zones d'aide à l'investissement des petites et moyennes entreprises :

- soit à des extensions ou créations d'activités industrielles ou de recherche scientifique et technique, ou de services de direction, d'études, d'ingénierie et d'informatique,
- soit à une reconversion dans le même type d'activités,
- soit à une reprise d'établissements en difficulté exerçant le même type d'activités.

Le conseil, après en avoir délibéré, refuse d'appliquer cette exonération.

**Pour : 0**

**Contre : 9**

**Abstention : 0**

Amélie PEROUX

Laurence BROQUERIE

Secrétaire

Maire